

APERÇU DES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

PARTICIPATION

EXEMPLES DE PRATIQUES DE MAÎTRISE DES ARMEMENTS ET DE DÉSARMEMENT TENANT COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE

- 2019: dans une décision, les États parties au Traité sur le commerce des armes demandent au Secrétariat d'assurer un suivi de l'équilibre des genres au sein des délégations.
- 2018: le Secrétaire général des Nations Unies adopte un programme de désarmement comprenant un engagement à atteindre la parité entre les genres dans les groupes d'experts gouvernementaux sur la maîtrise des armements et le désarmement.
- Les États parties et les organisations non gouvernementales (ONG) collaborent pour créer le Groupe de travail informel sur les questions de genre en vue de la conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel de 2019 et de la conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munitions de 2020.
- Plusieurs États collaborent pour établir une bourse offrant un parrainage et des programmes de formation pour les femmes diplomates qui participent aux négociations en matière de cybersécurité.
- 2019: un service d'assistance téléphonique et une adresse électronique sont mis à disposition pour soutenir les victimes potentielles de harcèlement sexuel dans le cadre du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2020.

DOMAINES D'ACTION FUTURE

- Il convient de redoubler d'efforts pour aller au-delà de la simple augmentation du nombre de femmes, afin de garantir efficacement la participation pleine et entière des femmes ainsi que l'inclusion de voix plus diverses. Les personnes touchées par la violence armée et celles qui y ont survécu, ainsi que les organisations qui les représentent, devraient également prendre part aux stratégies et aux programmes de maîtrise des armements et de désarmement.
- Il conviendrait également d'œuvrer pour que les défenseurs des questions FPS et les acteurs du désarmement trouvent un terrain d'entente, par exemple en créant des commissions conjointes ou en incluant des experts FPS dans les délégations de contrôle des armements, et vice versa.

EXEMPLES DE PRATIQUES DE MAÎTRISE DES ARMEMENTS ET DE DÉSARMEMENT TENANT COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE

- Le paragraphe 4 de l'article 7 du Traité sur le commerce des armes, rendant illégal le transfert d'armes et de biens s'il existe un risque qu'ils soient utilisés pour commettre des actes de violence fondée sur le sexe ou faciliter la commission de tels actes, est pris en compte.
- La législation nationale permet de refuser l'octroi de permis de port d'armes ou d'interdire l'acquisition légale d'une arme à feu aux personnes reconnues coupables de violence domestique, de violence fondée sur le genre, d'intimidation violente ou de harcèlement, ou jugées fortement susceptibles de commettre de tels crimes.
- Des orientations en matière de prévention du harcèlement, de l'exploitation et des abus sexuels ont été formulées dans le cadre de la lutte antimines.

DOMAINES D'ACTION FUTURE

- Les efforts de prévention et de protection devraient aller au-delà de la violence fondée sur le genre liée aux conflits pour prendre également en compte le rôle des armes dans la violence fondée sur le genre en dehors des conflits. Ils devraient, en fin de compte, assurer la prévention et la protection contre la violence armée en général.
- Les objectifs de prévention et de protection ne doivent pas se limiter aux armes légères et de petit calibre (ALPC) et doivent éclairer d'autres domaines de la maîtrise des armements et du désarmement, y compris les efforts de lutte contre le harcèlement et la violence fondée sur le genre en ligne.
- Les mesures liées à la prévention et à la protection devraient également tenir compte des effets potentiels des changements climatiques sur l'augmentation de la violence armée et de la précarité localisée. À cet égard, il convient d'approfondir les recherches en vue de mieux comprendre le lien entre les changements climatiques et la violence armée, ainsi que de ses incidences différenciées en fonction des genres.

SECOURS ET RELÈVEMENT

EXEMPLES DE PRATIQUES DE MAÎTRISE DES ARMEMENTS ET DE DÉSARMEMENT TENANT COMPTE DES QUESTIONS DE GENRE

- Les terres précédemment contaminées par des explosifs sont déminés et restitués aux populations qui y reviennent.
- Une assistance aux victimes tenant compte de la dimension de genre est fournie dans le cadre des plans d'action multilatéraux sur les armes à sous-munitions et les mines terrestres.
- Les perspectives de genre sont pleinement intégrées dans la réforme du secteur de la sécurité ainsi que dans les stratégies, directives et programmes de désarmement, démobilisation et réintégration.

DOMAINES D'ACTION FUTURE

- Les acteurs politiques et les praticiens devraient s'efforcer d'améliorer et de financer convenablement les mécanismes de collecte de données désagrégées par âge et par genre eu égard aux besoins des personnes survivantes.
- L'expérience en matière d'assistance aux victimes tenant compte des questions de genre dans le cadre de l'action antimines devrait être étendue aux protocoles et accords portant sur les armes chimiques, biologiques et nucléaires également.

Pour accéder à l'étude complète, visitez www.unidir.org/WPS